

C'est vers cette date que fut agitée la question de la construction du chemin de fer de Tring à Mégantic. Plusieurs prétendaient que la Vallée de la Chaudière et du Chemin de Kennebec, allant de Lévis à Jackman offraient plus d'avantages, pour un chemin de fer que la route de Lévis à Mégantic. L'abbé Breton était de ceux-là et il se fit le champion et l'avocat de ce projet. Il ne craignit pas de se rendre en Angleterre pour plaider sa cause devant les Directeurs et actionnaires du *Québec Central*. A cause de certaines influences politiques, probablement, il perdit sa cause ; mais il n'en est pas moins toujours resté convaincu que le tracé qu'il préconisait était le plus avantageux.

A plusieurs reprises, on avait tenté de construire un pont sur la rivière, au centre du village, mais toujours sans succès, aucun pilier ne pouvant résister à la force du courant, dans les grosses eaux, au centre de la rivière. L'abbé Breton trouve le moyen de lancer d'une rive à l'autre un beau pont suspendu, qui a été d'un grand avantage aux paroissiens, durant vingt-deux ans.

Le joli Couvent de St-Côme a aussi été construit sous ses soins, sous sa surveillance. Et en le remettant à la Commission scolaire, l'abbé Breton a généreusement abandonné à la paroisse la somme de dix mille piastres qu'il avait payée pour terminer cette maison. Le Couvent construit, il l'a doté d'un excellent personnel éducateur et enseignant en y appelant les révérendes Sœurs de la Charité de St-Louis, qui ont pris la direction des cinq classes de la maison.

C'est dans son Couvent qu'il a voulu se retirer, lorsque, en 1915, la maladie l'eût forcé de prendre un repos complet. Comme l'inaction lui a été à charge durant ces quatre années ! Il les a employées à se bien préparer à la mort.

Au milieu de ses travaux et de ses occupations multiples, l'abbé Breton n'a jamais négligé son ministère ni ses exercices spirituels. Debout dès trois heures du matin, il faisait ses exercices de piété de la journée : méditation, bréviaire, chapelet, lecture spirituelle. Tout était terminé à 5½ heures, alors qu'il célébrait la messe, et à 7 heures, il était prêt à commencer l'ouvrage avec ses ouvriers, les encourageant et les stimulant dans leurs travaux. Et ce fut là le règlement de toute sa vie.

C'est sans crainte qu'il a vu venir la mort, et c'est avec confiance qu'il a paru devant son Juge.

Pour cet ami, pour ce père, pour ce prêtre dévoué, redisons la prière de l'Église :

“ *Requiem aeternam dona ei, Domine ; et lux perpetua luceat ei.* ”

F.-P. L., prêtre.